

3Y SERVICES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

**Siège social : 76 1^{ère} Avenue
60260 LAMORLAYE**

840 130 322 RCS COMPIEGNE

--=o0o=--

AFFECTATION DU RESULTAT

Texte de la résolution votée

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 26 JUIN 2024

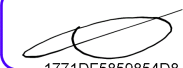
L'actionnaire unique statuant sur l'emploi du déficit net de l'exercice s'élevant 4 951,73 € décide de l'affecter à la « Réserve Générale », qui passera de 82 112,64 € à 77 160,91 €.

Il ne sera distribué aucun dividende pour l'exercice.

L'actionnaire unique précise, qu'en application de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il n'a été procédé à aucune distribution au cours des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Alexandre BADAROU

Signé par :

1771DF5859854D8...

Formulaire obligatoire (article 63 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : 3Y SERVICES

Adresse de l'entreprise : 76 1ère Avenue 60260 LAMORLAYE

Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 8 | 4 | 0 | 1 | 3 | 0 | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 6

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 9 462	AG 9 462
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 12 323	AS 5 613
	Autres immobilisations corporelles	AT 35 092	AU 13 358
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ 56 877	BK 28 433
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 20 140	BY 20 140
	Autres créances (3)	BZ 75 786	CA 75 786
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH 354	CI 354
	TOTAL (III)	CJ 96 280	CK 96 280
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 153 157	1A 28 433
			124 724
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *		CP	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 S1) 2024

Désignation de l'entreprise		3Y SERVICES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000.....)			DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	82 113		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(4 952)		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (II)			DL	78 261		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 953		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	509		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 026		
	Dettes fiscales et sociales			DY	12 260		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	18 715		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	46 463			
Ecart de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	124 724			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	46 463	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	7 953		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		JY SERVICES		N° SIRET ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	51 720	FH	FI 51 720	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	51 720	FK	FL 51 720	
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 51 720
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 8 731	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 29 641	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 392	
	Salaires et traitements *				FY 3 017	
	Charges sociales (10)				FZ 497	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS) - dotations aux provisions				GA 11 383
						GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 53 661	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG (1 941)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 395	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU 395	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (395)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (2 336)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3Y SERVICES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	47		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	47		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(47)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	2 569		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	51 720		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	56 672		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(4 952)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
AMENDE			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DIVERSES REGULARISATIONS			35			
			12			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3Y SERVICES**ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 124 724,27 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 951,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/10/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

